



Municipalité du
VILLAGE DE NORTH HATLEY

RAPPEL / REMINDER

AVIS D'ÉBULLITION DE L'EAU POTABLE

Le 19 mars 2014

Le 22 décembre 2003, la municipalité a émis un avis d'ébullition de l'eau potable à la suite des recommandations du *ministère de l'Environnement*. **Cet avis est toujours en vigueur.**

Vous devez, afin de vous assurer que vous ne courez absolument aucun risque de contamination, de faire bouillir l'eau provenant de l'aqueduc municipal pendant 1 minute avant de la consommer. D'ici là, vous ne pouvez pas consommer l'eau sans la faire bouillir.

Veillez également prendre note que la municipalité a entrepris les démarches nécessaires pour la recherche d'une nouvelle source d'approvisionnement en eau potable.

Nous sommes désolés des inconvénients que cette recommandation peut vous occasionner, mais nous devons respecter la loi.

NOTICE BOILING OF DRINKING WATER

March 19th, 2014

On December 22, 2003, the municipality issued a notice of to boil water before consuming it, following the *ministère de l'Environnement* recommendations. **This notice is still in force.**

You must to prevent any contamination, boil tap water during one minute before drinking. Till then do not consume the water before boiling.

Please take note that the municipality has already started the required procedures to find a new supplying source of tap water.

We are sorry for the unpleasant consequences that this situation may cause you but we have to respect the law.